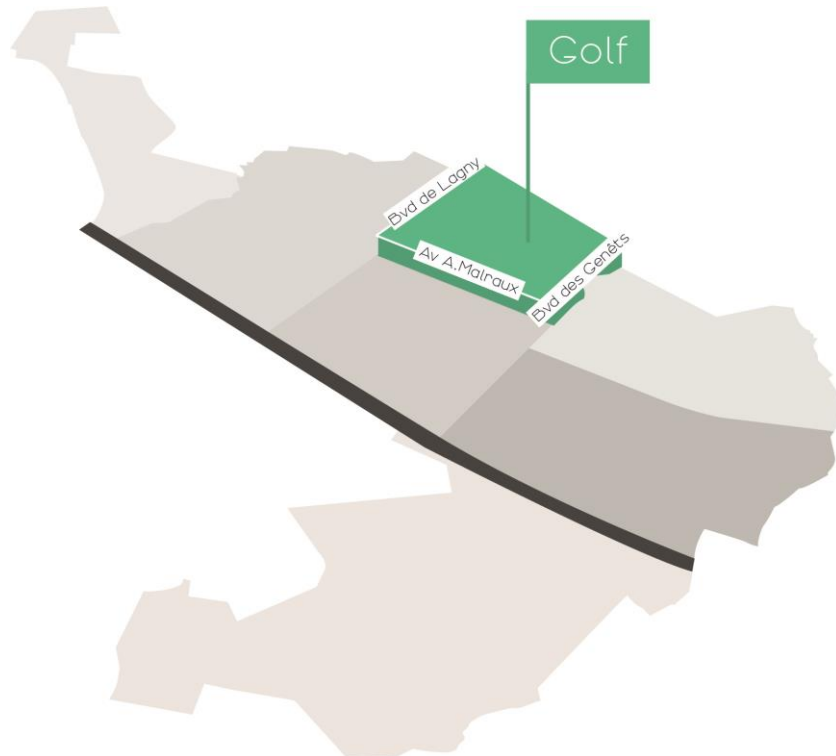


## Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Golf Clos Saint-Georges

Réunion plénière du 17 juin 2021



### Étaient présents :

- Serge Sithisak – 1er Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Alain Chilewski – élu référent
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet « comités de quartiers » et démocratie participative
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Christine Aiguillon – Alain Gaudard – Hélène Gaugue – Christophe Lecarpentier – Enrique Mast – Isabelle Perrin – Dominique Roujas – René Sebaoun – Xavier Sillan – Jean-Marc Verleene

### Était excusé :

- Membre : Dominique Bijard

**Ordre du jour :**

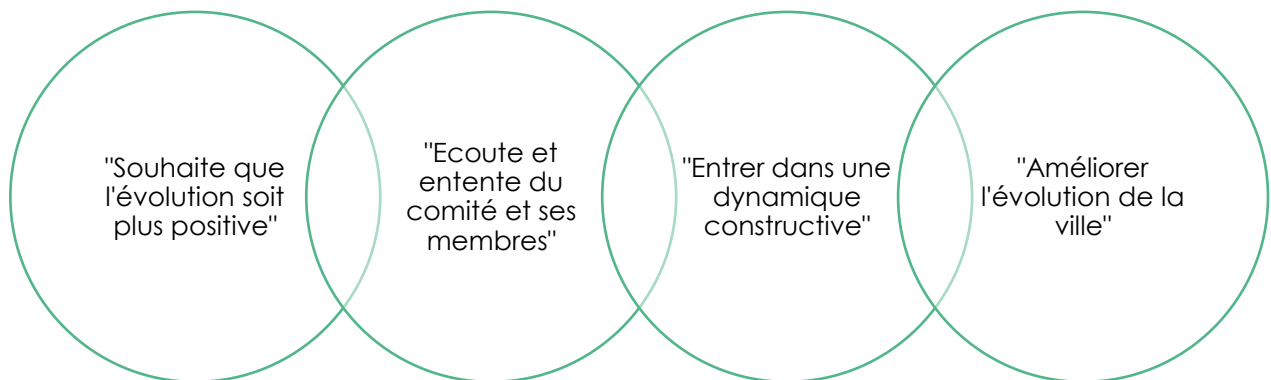
- 1- Présentation des membres des comités de quartiers**
- 2- Synthèse des questionnaires d'attente des membres**
- 3- Cadre des comités de quartiers et fonctionnement**
- 4- Marches exploratoires – fonctionnement et planification des sorties**
- 5- Questions – réponses**

**1- Présentation des membres des comités de quartiers :**

Le déroulé de la réunion a été le suivant :

Chaque membre s'est présenté et a indiqué ses attentes sur les comités de quartiers. Chaque membre est attaché au Golf, à sa quiétude et à l'esprit « à la campagne » de ce quartier. Pour beaucoup, cela fait plusieurs années qu'ils sont installés à Bussy et ont vu les évolutions de la ville. Certains des membres étaient déjà membres des comités de quartiers auparavant et appréciaient se présenter aux réunions de comités de quartiers, ils souhaitent poursuivre l'action des comités de quartiers et que ceux-ci soient bien utilisés.

Voici ce qu'il est ressorti de leur témoignage :

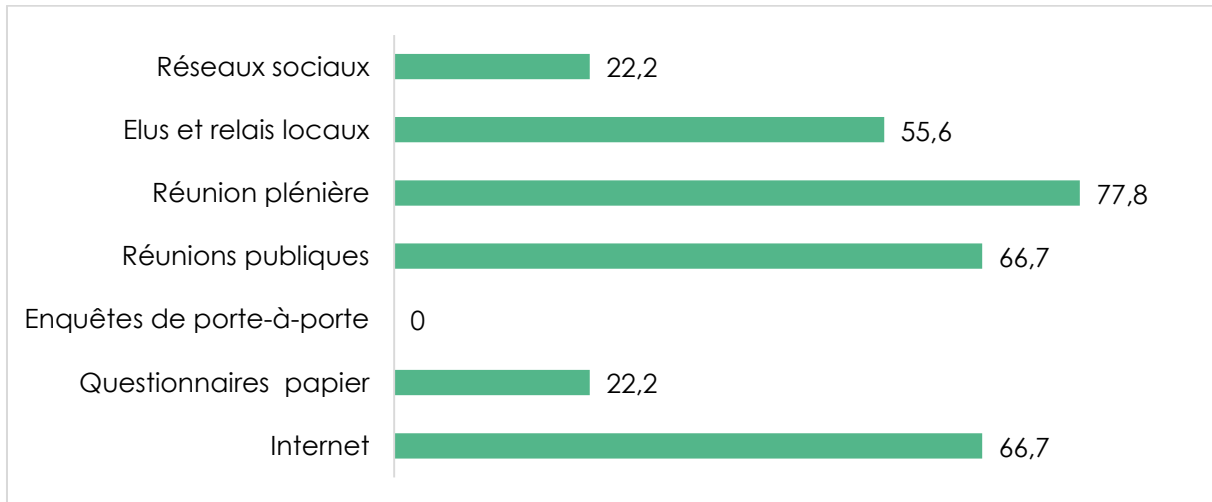


**2- Synthèse des questionnaires d'attente des membres :**

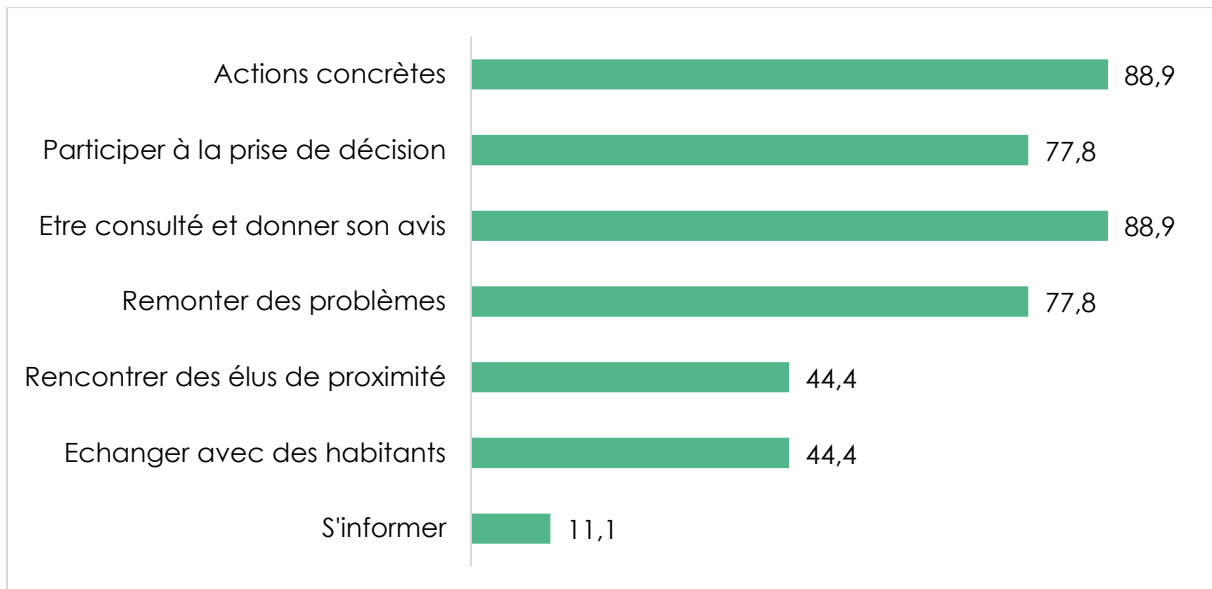
Avant cette première réunion plénière, les membres du comité de quartier du Golf Clos Saint-Georges ont eu à remplir un questionnaire afin d'appréhender

leurs attentes et leurs connaissances sur la démocratie participative, voici la synthèse des réponses :

- Pour vous, quel est le moyen le plus adapté pour recueillir l'avis d'un administré sur un sujet ?



- Selon vous, à quoi doit servir la démocratie participative ?

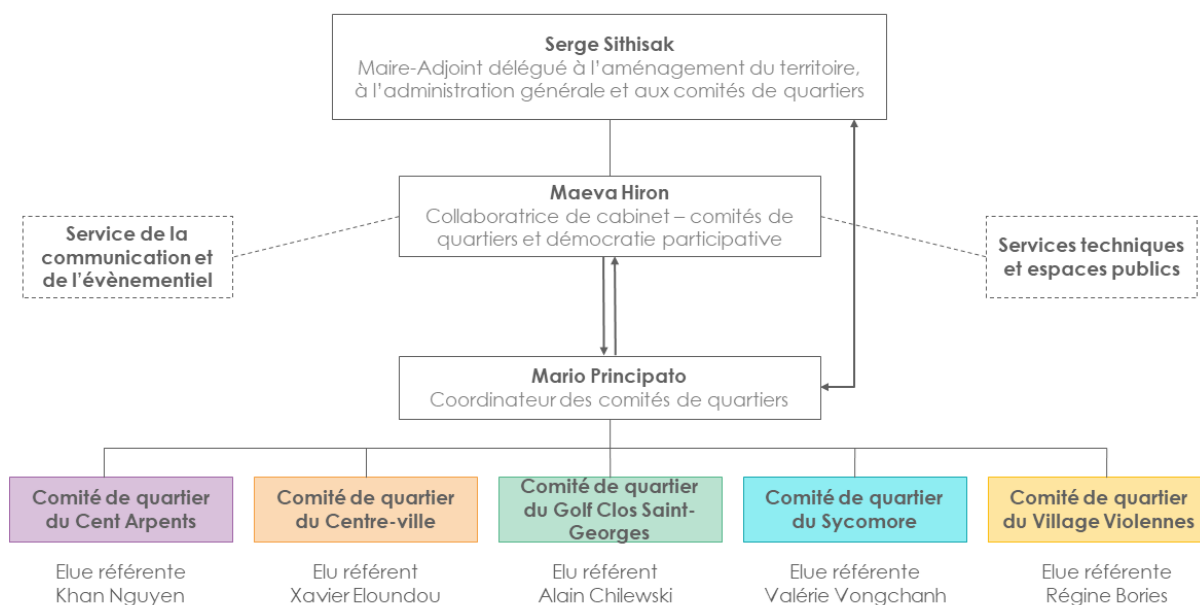


- Quelles sont vos attentes en tant que nouveau membre de comité de quartier ?
  - Participer à la remonté d'informations
  - Force de proposition dans la politique de la ville
  - Proposer des projets

- Echanger avec les différents acteurs du quartier
- Budget pour améliorer le quartier
- Etre informé des problématiques (sécurité, aménagement, propreté)

### 3- Cadre des comités de quartiers et fonctionnement

Lors de la réunion plénière, a été rappelé le cadre des comités de quartiers, voici l'organisation du fonctionnement des comités de quartiers :



Chaque comité de quartier est composé de 7 à 18 membres. Le comité de quartier du Golf Clos Saint-Georges a abordé le sujet des Présidents du comité de quartier, s'est porté candidat :

- Jean-Marc Verleene

### 4- Marches exploratoires – fonctionnement et planification des sorties

Les marches exploratoires ont pour objectifs pour les membres de faire connaissance tout en faisant des relevés sur des anomalies et problématiques rencontrées dans leur quartier.

Cette marche sera marquée par des signalements sur l'application et le remplissage d'un tableau sur des problématiques qui pourraient faire naître des projets participatifs.

Une synthèse de ces relevés sera présentée aux membres du comité lors de la prochaine réunion plénière et sera diffusée sur le site web.

## 5- Questions – réponses

### *Où en est le projet de l'hôtel du Golf ?*

Il y aura plus de logements par rapport au projet de Chantal Brunel. PROMOTEUR IMMOBEL - proposition de résidence sénior haut de gamme (130 logements) - clientèle type (femme, seule, 80 ans)

- petits logements (restaurant midi et soir sinon repas dans son appartement)
- concierge
- petit supermarché

Logements à côté composés de maisons ou grands appartements - clientèle haut de gamme.

Le permis de construire a été déposé le 7 mai, il y a 3 mois pour déposer les recours donc jusqu'au 7 août - PC modificatif pour augmenter le nombre de stationnements.

L'aire de jeu ne sera pas supprimée.



## Question sur le ramassage des déchets verts

Le SIETREM n'agit pas en complément de la brigade verte, son action remplace le passage de la brigade verte.

Le ramassage s'effectue dans les zones pavillonnaires.

Les agents de la brigade verte vont continuer leurs actions le temps d'une bonne mise en place du ramassage par le SIETREM – ils vont cependant s'accentuer sur les autres tâches liées à la propreté et dégradation de la ville.

Il est indiqué de « mars à décembre », en effet, durant l'hiver, l'entretien du jardin se fait plus rare, cependant à cette période, il sera possible de contacter les services techniques.

Le ramassage des déchets verts fonctionne comme le ramassage des encombrants, il faut donc sortir les déchets le dimanche soir et pas le lundi après-midi.





### **Qu'est-ce qui est prévu pour l'Avenue du Clos Saint-Georges suite à la chute de l'arbre le Lundi de la Pentecôte ?**

Une étude est en cours afin d'évaluer la santé des arbres sur l'avenue ; cette étude est menée par l'ONF, l'Organisation Nationale des Forêts. La numérotation des arbres provient de cette évaluation.

Des suites de cette étude qui devrait prendre l'été et du bilan qui en ressortira, la Mairie prendra les mesures qui s'imposent afin de préserver la sécurité de l'avenue et des habitations, avec notamment concertation des membres du comité de quartier et un « diagnostic en marchant ».

Concernant les trottoirs, des travaux débuteront à partir d'octobre 2021, une fois que les mesures concernant les arbres seront prises.

### **Comment va être aménagé l'entrée de Ville après le rond-point ?**

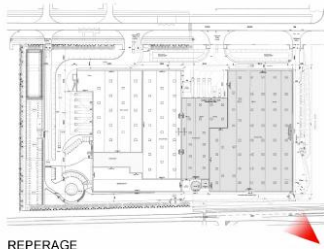
L'entreprise Makita a choisi Bussy-Saint-Georges pour installer son siège européen. Le bloc est encore en cours de construction, il va être habillé puis les alentours seront arborés.

Devant ce bâtiment, sera caché par un pôle santé regroupant 20 à 30 praticiens et un immeuble de 250 logements dans le même style d'architecture que le Bo'Bussy.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'extension du bâtiment : [https://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/44360/330180/file/PJ5\\_Capacit%C3%A9s-Techniques\\_et\\_Financi%C3%A8res.pdf](https://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/44360/330180/file/PJ5_Capacit%C3%A9s-Techniques_et_Financi%C3%A8res.pdf)

**MAKITA FRANCE SAS**  
Extension d'un bâtiment industriel  
37 Avenue Graham Bell \_ 77600 Bussy Saint Georges

**PC 06 - INSERTION PROJET**  
25.11.19



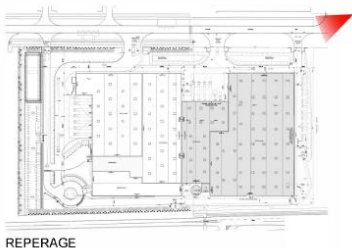
ETAT EXISTANT \_ Avenue Marie Curie



INSERTION PROJET \_ Avenue Marie Curie

**MAKITA FRANCE SAS**  
Extension d'un bâtiment industriel  
37 Avenue Graham Bell \_ 77600 Bussy Saint Georges

**PC 06 - INSERTION PROJET**  
25.11.19



ETAT EXISTANT \_ Avenue Graham Bell

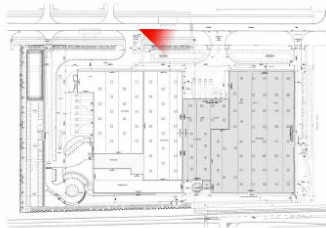


INSERTION PROJET \_ Avenue Graham Bell



**MAKITA FRANCE SAS**  
Extension d'un bâtiment industriel  
37 Avenue Graham Bell \_ 77600 Bussy Saint Georges

PC 06 - INSERTION PROJET  
25.11.19



REPERAGE



ETAT EXISTANT \_ Avenue Graham Bell



INSERTION PROJET \_ Avenue Graham Bell

### **Questionnement sur la charte et le droit à l'image**

La charte va être de nouveau rédigée en précisant que les images des membres ne seront pas utilisées à des fins de communication politique mais bien de communication d'information sur les supports suivants : réseaux sociaux, BussyMag, site web de la ville, événement et ce pour une durée de 6 ans, soit le mandat du membre.

### **Questionnement sur la rédaction d'un arrêté municipal**

Sur le stationnement des véhicules utilitaires à l'intérieur des voies privées - vérification de la légalité (motifs : danger ou blocage des passages - stationnement non adapté).

**Prochaine réunion plénière : Mercredi 29 septembre**